

Généraliste en assurances sociales (VS)

Ecole	CVPC - Centre valaisan de perfectionnement continu
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Savoir coordonner les assurances sociales entre elles.• Chercher des solutions dans des domaines liés aux assurances sociales en abordant des situations pratiques.• Disposer d'une vision d'ensemble du système des assurances sociales suisses :<ul style="list-style-type: none">◦ En comprenant et en expliquant le système suisse des assurances sociales◦ En maîtrisant les prestations des différentes institutions sociales◦ En connaissant les bases légales des régimes d'assurances sociales◦ En comprenant et en résolvant les problèmes des personnes dans le contexte de son activité professionnelle◦ En interprétant et en formulant une réponse dans le domaine des assurances sociales◦ En connaissant les différentes sources d'information en rapport avec les assurances sociales
Public cible	Toute personne ayant à traiter des situations liées aux assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle.
Conditions d'admission	-
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Politique sociale de l'Etat et des entreprises, prestations sociales, généralités.• Lois sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), les accords bilatéraux.• AVS ; AI ; PC, APG ; LPP ; LAMAL ; LAA ; LACI.
Durée	5 jours
Lieu	CVPC, Sion
Examen	Contrôle des connaissances acquises sous forme d'un cas pratique
Coût	2'000 CHF pour membres CVPC, 2'200 CHF pour non-membres.
Titre	Certificat de généraliste en assurances sociales
Site Internet	http://www.cvpc.ch
Type d'étude	En Emploi